



CULTURE, VISITE GUIDÉE ET/OU COMMENTÉE, ARAMON

Visites commentées d'Aramon

Le **02**JUIL. 10h00 - 11h30



L'Office Municipal de la Culture et du Patrimoine d'Aramon organise des visites commentées du centre historique d'Aramon, du château, hôtels particuliers et de l'église tous les jeudis en juillet et en août.

Publié le 02/07/2026 -



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76